

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 mars 2020 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence La Bruyère » sis

à **BONDY (93)**

211 avenue Gallieni

Cadastré section L numéro 134

LOT NUMÉRO TRENTE DEUX (32) : **UN APPARTEMENT** dans le Bâtiment A, Escalier 2.

Et les 581/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT NUMÉRO DEUX CENT SEPT (207) : **UNE CAVE**

Et les 14/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT NUMÉRO TROIS CENT QUATRE VINGT QUATORZE (394) : **UN GARAGE**

Et les 69/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

MISE À PRIX : 40.000 €
(QUARANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

CONSIGNATION : 4.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ A Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat, 27-29 rue de Carency (93) BOBIGNY, TEL. 01.48.30.11.11, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 19/08424)

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée